

**Arrêté de la DACS du 23 décembre 2008 portant nomination au Conseil national de l'ordre des pédicures podologues**

NOR : JUSC0830637A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 4122-1-1 et L. 4322-12 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Dulong (Thierry), conseiller d'Etat honoraire, est nommé membre du Conseil national de l'ordre des pédicures podologues.

Article 2

M. le vice-président du conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 23 décembre 2008.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation :  
*Le directeur du cabinet,*  
F. SENERS